

## Ordre Infirmier :

### **oui, nous pouvons tirer sur une ambulance.**

76



Après bien des péripéties, voici un énième rebondissement dans la jeune histoire de l'OI (ordre infirmier). Face à une dette colossale (plus de 10 millions d'€), et après le refus des banques d'accorder un nouveau prêt, le CNOI (conseil national de l'ordre infirmier) a voté la baisse de la cotisation pour les salariés de 75 à 30€. Ceci après une séance particulièrement houleuse où la présidente de l'OI, Mme Leboeuf, qui essaye de maintenir coûte que coûte son poste, a piqué quelques crises, et où les hurlements des uns et des autres traversaient les portes. Dans le département, un communiqué du CDOI (conseil départemental de l'ordre infirmier), se réjouissant de : *« la baisse des cotisations pour les salariés qui permettra d'assurer une inscription exhaustive au tableau »*, est parvenu aux directions.

Syndicat Départemental Sud santé-sociaux 76

La secrétaire d'Etat à la Santé, Mme Berra a quand même menacé l'OI lors d'une séance à l'Assemblée Nationale : *« nous serons très attentifs à la réaction que cette décision suscitera auprès des infirmiers eux-mêmes. Si l'ordre ne parvient pas à convaincre les professionnels, il nous faudra alors envisager une adhésion facultative pour tous les infirmiers »*. Autrement dit, si dans ces nouvelles conditions, les infirmiers ne paient pas, le gouvernement ne les y contraindra pas, assumant de laisser la loi inappliquée et entraînant la disparition de l'OI. Elle ajoute encore : *« Malgré les efforts de concertation, cet Ordre n'a pas réussi à convaincre, ni de son utilité, ni sur la nécessité d'adhérer »*. Continuons quand même à nous méfier du risque de double jeu du ministère de la Santé, car une question, posée par un député, est restée sans réponse, celle de l'inscription automatique des salariés au tableau de l'OI qui par ce biais pourrait se remplumer.

Avec 88 240 inscrits au 29 mars 2011 (dont 30 000 n'ont pas renouvelé leur cotisation) sur les quelques 400 000 inscriptions espérées et une cotisation divisée par plus de deux pour la grande majorité des IDE, comment l'OI pourrait-il s'en sortir ?

L'éthique de notre profession a déjà été bradée depuis longtemps par ces escrocs de l'ordre, à nous de faire baisser la cotisation à 0€, et de faire une quête à l'UMP pour l'enterrement.

**Ne mollissons pas, la bête se meurt, à vous/à nous de l'achever, car même gratuit, nous ne voulons ni de l'OI, ni des autres ordres..**

Siège social : LE HAVRE  
GHH  
BP : 24  
76083 Le Havre Cedex  
Tel/fax : 02 32 73 38 89  
Mail : havre@sudsante76.com

ROUEN  
6 rue Louis Blanc  
76100 Rouen  
Tel : 02 35 72 95 99  
Fax : 02 35 73 08 66  
Mail : rouen@sudsante76.com

FECAMP  
CHG  
rue Henri Dunant

**Ne vous inscrivez pas, ne payez pas**

Tel/Fax : 02 35 10 62 99  
Mail : fecamp@sudsante76.com

Site : [www.sudsante76.com](http://www.sudsante76.com)

19/04/2011